

Journaliste :

Activité :

Le travail du journaliste consiste principalement à recueillir des informations sur un événement de l'actualité ou sur un sujet particulier (en consultant les dépêches des agences de presse, en interrogeant des spécialistes ou des témoins, et en s'appuyant sur différentes sources), et à écrire des articles ou à publier des reportages (écrits, audio, photo ou vidéo) dans un journal ou un magazine, dans une émission de radio ou de télévision, sur Internet ou dans d'autres médias de masse.

Cette activité peut se pratiquer sous différentes formes selon la fonction qu'occupe le journaliste. On parle de *rédacteur* pour le journaliste qui rédige des articles de presse, de *reporter* quand il rapporte des faits dans l'objectif d'informer le public, de *chroniqueur* ou de *critique* quand ses articles sont spécialisés dans un domaine particulier (dramatique, musical, d'art), d'*éditorialiste* (ou de *billettiste*) s'il doit mettre en avant son opinion ou celle de sa rédaction, etc.

Même si elles n'ont pas pour rôle d'écrire les articles à proprement parler, d'autres personnes travaillant au sein de la rédaction d'un média écrit ou audiovisuel ont également un statut de journaliste : secrétaire de rédaction, éditeur, maquettiste, dessinateur, photographe, directeurs artistique, iconographe, documentaliste, rédacteurs en chef, correcteur/réviseur, webmaster, chefs d'édition, présentateur, preneur de son, preneur d'image ("JRI", journaliste reporter d'image), monteur, etc.

Pour des raisons de liberté constitutionnelle (selon les pays), aucun diplôme n'est exigé, mais en général, il est nécessaire de suivre deux années d'études universitaires et de faire des stages.

En principe, il est demandé au journaliste d'avoir conscience de ses responsabilités sociales et politiques vis-à-vis de la société (critère de déontologie), de posséder une pensée logique et analytique, de disposer de créativité ainsi que d'avoir le sens des contacts humains. Cependant les journalistes polyvalents tendent à devenir de moins en moins nombreux. Des connaissances techniques sont de plus en plus souvent nécessaires (quand elles ne sont pas exigées), en raison de la complexité croissante des sujets traités. Les

journalistes intervenant sur des sujets « pointus » tels que les sciences, surtout dans la presse généraliste, ont rarement de formation substantielle sur ces sujets; un journaliste doit alors posséder une capacité à comprendre et à retranscrire en termes intelligibles par le plus grand nombre une information a priori « difficile », afin qu'elle ne demeure pas réservée à un cercle d'initiés



Bacs conseillés

S, L, ES.

Douze formations, très sélectives, sont reconnues par la Convention collective des journalistes.

- Niveau d'études exigé
 - Bac + 4 et plus
- Salaire net mensuels de départ
 - De 1500 à 2300 euros
- Recrutement et débouchés
 - Faibles

QUALITÉS REQUISES

- Culture générale, esprit critique.
- Bonne expression écrite et orale, curiosité insatiable.
 - Rigueur.
 - Contact facile.

SALAIRE

Le salaire d'un débutant peut varier de 1 500 à 2 500 € bruts par mois.

Un pigiste est payé à l'article ou au reportage.

